



COMMUNE D'ISNEAUVILLE 76230 (Seine-Maritime)

Conseil Municipal du Mardi 02 décembre 2025

Délibération N° 2025/066

Date de la convocation : 25 novembre 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Représentés : 06

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Pierre-Alain HIRSCH, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES

Absents excusés : Michel BOUTEILLER procuration à Pierre-Alain HIRSCH, Eric MAUR procuration à Béatrice NUGEYRE, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Gwenael MAGNANT procuration à Marie-Pierre PADULAZZI, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Absent : Kenan KOC

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Brigitte MOREL

OBJET : Avenant à la convention de participation prévoyance maintien de salaire

Considérant la convention de participation prévoyance maintien de salaire MNT avec le groupement CDG76, CDG14 et CDG61 à laquelle la commune d'Isneauville a adhéré le 08 octobre 2024 par délibération 2024/053 pour le personnel municipal,

Considérant le courrier du 03 novembre dernier de la Mutuelle Nationale Territoriale proposant un avenant à ladite convention suite à l'aggravation de la sinistralité,

Considérant le montant de la cotisation augmenté de 5 % (avenant ci-joint),

Il est nécessaire de valider l'avenant afin de préserver le niveau de protection,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- de valider l'avenant à la convention de participation prévoyance maintien de salaire,
- de prévoir la dépense sur le budget primitif 2026.

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,
conseillère municipale,

Brigitte MOREL

Transmis en Préfecture : 17 décembre 2025

Affichage : 17 décembre 2025



La Maire,

Sylvie LAROCHE

